

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Commune de SAINT-CLOUD

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique (PM1)

PLAN 3/3

échelle : 1/5000e  
(1cm = 50 m)

source : DRIEA IF/UD 92/SPAD/PUP  
(octobre 2019)

**PM1 - RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES**

Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Seine dans les Hauts-de-Seine :

Zone A : zone à forts aléas et zone à préserver pour la capacité de stockage de la crue

Marge de recul de 30 mètres au maximum à partir de la crête de la berge

Zone B : centre urbain

Limite de la zone inondable et des casiers

31.35 Hauteur d'eau des casiers en NGF normal (retenue normal du Bief de Suresnes : 26.73 m NGF normal)

Plan de Prévention du Risque Mouvements de Terrain :

Zone très exposée

Zone de protection

Zone moyennement exposée

Zone faiblement exposée

Zone moyennement exposée

Zone faiblement exposée

Les zones blanches sont les zones non exposées en l'état des connaissances actuelles

Sources : Laboratoire Régional de l'Est Parisien (LREP)

Inspection Générale des carrières (IGC)

RUEIL-MALMAISON

SURESNES

31.05

31.05

PARIS 16e (75)

31.15

31.00

GARCHES

31.20

31.20

31.30

BOULOGNE-BILLANCOURT

31.30

MARNES-LA-COQUETTE

31.35

31.35

31.35

VILLE D'AVRAY

SÈVRES

31.50

31.50

31.55

31.